

## COMMUNIQUE

### **Plage de Ferrières : Que la raison succède à la justice**

La Cour Administrative d'Appel d'Aix-en-Provence a donné raison à tous ceux qui se battent depuis plus de 6 ans pour protéger le site remarquable que constitue la plage de Ferrières.

La Gauche Citoyenne et ses élus, aujourd'hui membres du groupe local Europe Ecologie Les Verts du Pays de Martigues, se sont dès le début opposés à ce projet. Ils ont mené, avec les autres associations regroupées au sein du Collectif de défense de la plage de Ferrières (L'Étang Nouveau, Protection du Patrimoine Martégal et Ensemble Citoyens) une lutte acharnée sur tous les terrains – Conseil Municipal, enquêtes publiques, mobilisation citoyenne et recours en justice – afin que la raison et le droit l'emportent.

Aujourd'hui, la municipalité de Martigues a indiqué qu'elle ne ferait pas appel de ce jugement, mais elle a simultanément confirmé sa volonté de mettre en œuvre un nouveau projet qui persisterait à vouloir combler ce même espace aquatique.

Ne serait-il pas temps de sortir d'une situation qui pourrait demeurer bloquée encore longtemps au gré des nouvelles procédures judiciaires qui seront inévitablement menées faute d'un peu de bon sens ?

L'étang de Berre est notre patrimoine commun, sa réhabilitation avance peu à peu... Pourquoi ne pas faire du site de Ferrières un lieu exemplaire de reconquête d'un espace aquatique en centre ville par un grand projet consensuel d'aménagement issu d'une concertation entre toutes les parties qui ont pu, à un moment, s'affronter autour de cette opération de comblement à présent condamnée ?

Nous sommes prêts, de notre côté, à nous engager dans une démarche de dialogue constructif avec la majorité municipale. Dépassons nos amours-propres respectifs en faisant preuve d'imagination au profit de notre ville et de ses habitants. Tout le monde en sortira gagnant.

**Véronique COULOMB**

Candidate titulaire

**Christian CAROZ**

Candidat suppléant